

transformation du bois. Des services de consultation forestière sont mis à la disposition des ministères fédéraux et des organismes internationaux, et des évaluations sont également faites concernant les essais et traitements réalisés par l'industrie et par des organismes s'intéressant aux ressources. Pour ce qui est des produits forestiers, des services spéciaux d'essai (non disponibles commercialement) sont mis à la disposition du gouvernement et de l'industrie. Le Service collabore également à l'établissement de codes et de spécifications pour les produits forestiers.

Par ses publications, ses communiqués de presse, ses films, ses expositions et ses démonstrations, le Service tente d'informer le public et de le sensibiliser aux valeurs forestières, et d'obtenir de l'appui lorsqu'il s'agit de protéger et d'utiliser de façon rationnelle les ressources de la forêt.

10.1.3.2 Programmes forestiers des provinces

Toutes les terres forestières situées dans les territoires des provinces, sauf de petites étendues comprises dans les parcs nationaux, les stations fédérales d'expérimentation forestière, les zones militaires et les réserves indiennes (sauf à Terre-Neuve), sont administrées par les autorités provinciales. Le programme forestier de chaque province est décrit ci-après.

Terre-Neuve. Sur le plan géographique, les ressources forestières de cette province sont divisées par le détroit de Belle-Isle en deux régions distinctes: l'île de Terre-Neuve et le Labrador sur la terre ferme. Un inventaire des forêts du Labrador, achevé en 1975, a porté sur les terres situées au sud du 56^e degré de latitude nord. La région considérée avait une superficie totale de 258 012 kilomètres carrés, dont 55 374 constituaient une zone forestière productive. L'inventaire indiquait que le volume total d'épinette noire et de sapin baumier au Labrador s'élevait à 320,7 millions de mètres cubes. D'après l'inventaire des forêts de l'île de Terre-Neuve, sur une superficie totale de 111 445 km², plus de 37 863 étaient classés comme forêts productives. Cette superficie compte un volume brut total de 281,8 millions de m³ de feuillus et de résineux. Les principales essences commerciales sont l'épinette noire et le sapin baumier. Le pin blanc, l'épinette blanche, le bouleau à papier et le merisier sont moins importants sur le plan commercial.

Soixante pour cent des terres forestières productives de l'île sont attribuées à titre de concessions, louées, ou cédées à l'industrie des pâtes et papiers, et 37% sont administrées directement par la province. Le régime foncier des 3% restants est varié et comprend des parcs fédéraux et provinciaux.

La responsabilité et l'administration des forêts provinciales de la Couronne relèvent de la Direction des forêts du ministère des Forêts et de l'Agriculture. La Direction a un effectif de plus de 200 personnes comprenant des spécialistes, des techniciens et des employés de soutien. Dans quatre régions de la province 19 zones d'aménagement s'occupent des activités sur le terrain: protection des forêts, relevés du bois, permis, application des règlements, cubage, sylviculture et aménagement forestier. Le bureau central à Saint-Jean est chargé de la planification et de l'élaboration des programmes. A la suite d'une étude sur tous les aspects de la question forestière dans la province, on a décidé d'appliquer une nouvelle politique favorisant une utilisation accrue des ressources sur une base de rendement fixe, avec l'appui de mesures législatives et de programmes intensifs d'aménagement forestier.

On effectue actuellement un inventaire de l'aménagement des forêts de la province qui, selon les estimations, sera terminé d'ici cinq ans. La loi exige que chaque propriétaire de 121 hectares ou plus de terres forestières, ou bien soumette pour approbation un plan établi en fonction du rendement fixe annuel des terres, ou bien paie un impôt élevé pour terres non aménagées. En outre, les titulaires de concessions forestières paient un impôt annuel pour terres aménagées établi d'après la superficie.

Les ressources forestières de la province servent principalement à la production de papier journal, de carton doublure et de bois d'œuvre. Deux usines de papier journal, l'une située à Grand Falls et l'autre à Corner Brook, ont une capacité de production combinée d'environ 1 860 tonnes par jour. L'industrie des sciages est en pleine expansion et satisfait à environ la moitié des besoins de la province en bois d'œuvre. Cette proportion s'accroît constamment, et on estime que la nature et l'ampleur des